

MÉMOIRE

CONSULTATION PUBLIQUE DIAGNOSTIC DU LOISIR PUBLIC MONTRÉALAIS

SERVICE DES LOISIRS STE-CLAIRE

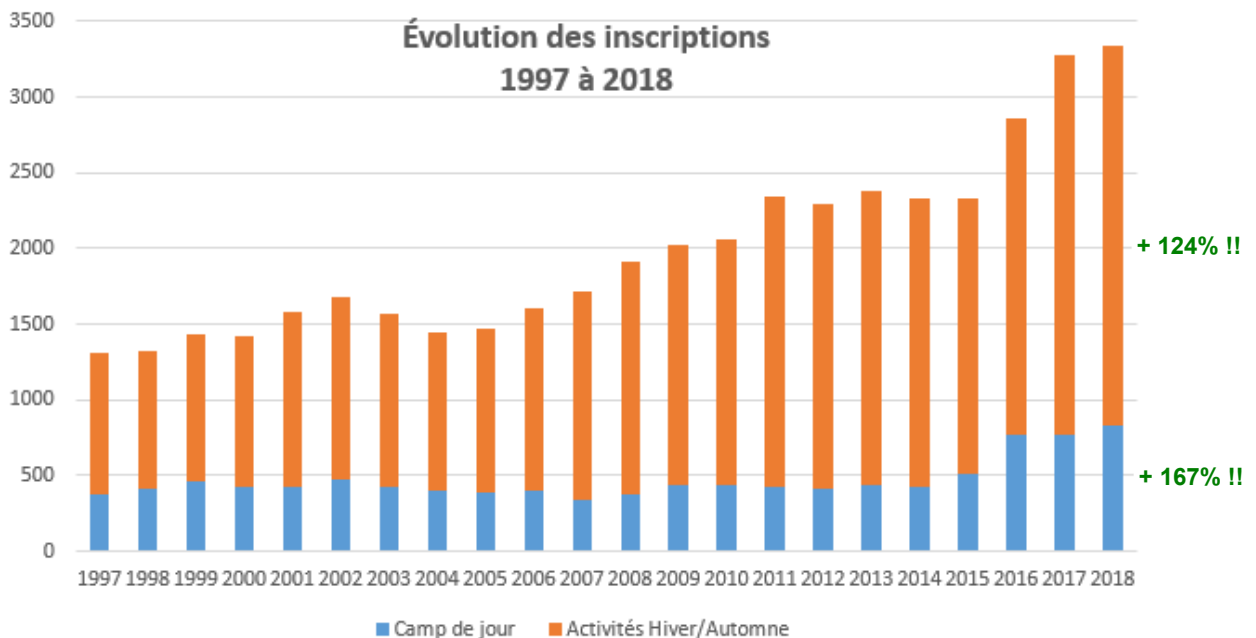
Mise en situation

Le Service des Loisirs Ste-Claire, une personne morale sans but lucratif, est un petit organisme de quartier qui offre des activités sportives, culturelles et communautaires à la population du secteur Mercier-Est de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Mercier-Est réunit les quartiers de Tétraultville et de Longue-Pointe.

Depuis environ 5 ans, plusieurs projets immobiliers ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans le secteur Mercier-Est, dont le développement Contrecoeur, lequel est toujours en cours, et comptera à terme 1865 unités d'habitation.

Et ce sans compter tous les projets qui sont aussi sur les tables à dessin en vue d'implanter des logements supplémentaires dans les années à venir, tel le SOHO Montréal (325 unités à terme). La population de Mercier-Est en pleine croissance!

Conséquemment, d'année en année, nous constatons une hausse constante des inscriptions à nos activités sportives, culturelles et communautaires, et ce tant au niveau de nos activités annuelles (Hiver / Automne) que de nos camps de jour (8 semaines).





Notre structure organisationnelle actuelle et le niveau de financement de nos activités nous forcent à nous questionner sur l'avenir, sur notre capacité future à répondre à cette augmentation.

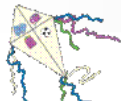
Réalités organisationnelle et financière, et les enjeux

Tant pour les activités annuelles que pour les camps de jour, les activités se déroulent, dans la très grande majorité des cas, dans les écoles primaires du secteur : La Vérendrye, Saint-François-d'Assise, Boucher-de-La-Bruère, Sainte-Louise-de-Marillac et Sainte-Claire. Et selon les besoins et problématiques, nous avons dû tenir certaines activités au Collège Mont-Royal (grâce au soutien des élus et de la Direction des Sports, Loisirs et Développement communautaire).

Ainsi, chaque année, et pour chacune des 6 écoles, l'agent de développement municipal et la direction de notre organisme doivent se réunir avec la direction de l'école pour négocier l'utilisation des locaux appartenant à la CSDM pour la tenue des activités culturelles, sportives et communautaires. Accueillir un organisme de loisirs dans leurs locaux n'est pas simple pour les directions d'école. Celles-ci peuvent – à juste titre – se sentir envahies et bousculées dans leur quotidien.

Durant l'été, pensons à l'organisation de l'horaire du ménage estival quand l'école est occupée par des centaines d'enfants du camp de jour... pensons à la gestion du partage de matériel sportif ou culturel. Durant la saison scolaire, pensons à l'organisation des rencontres ou événements scolaires quand les plages horaires du gymnase, en soirée, servent à permettre à un organisme d'offrir des activités aux citoyens du quartier... Pour l'ensemble des activités, pensons aux questions de sécurité : qui contrôle les allées et venues dans les écoles? Qui s'assure de bien sécuriser les accès? Aussi, lorsque des travaux sont effectués aux bâtiments, cela impacte directement notre offre de services : la relocalisation des activités peut être nécessaire, ou nous pouvons être dans l'obligation de diminuer le nombre de personnes participant à des activités. Nous avons vécu cette situation aux écoles La Verandrye, Saint-François-d'Assise et Boucher-de-La-Bruère.

Les directions d'école comprennent notre réalité : si leurs écoles sont à pleine capacité, voire débordent, ces mêmes enfants se retrouvent à leur tour inscrits aux activités offertes par le Service des loisirs Ste-Claire. Si nous comprenons que les directions d'école doivent avant tout prioriser leur mission et veiller au maintien des services et à la sécurité de leurs élèves et de leurs installations, vous comprendrez que cela laisse un organisme comme le nôtre extrêmement dépendant, et continuellement en mode réactionnel. Notre quotidien est meublé mur à mur de plans B et de gestion d'urgences. Trop souvent au détriment de notre clientèle, les populations de Tétreaultville et Longue-Pointe.



Cette décentralisation amène aussi son lot d'inconvénients aux niveaux opérationnel et financier : des employés doivent être présents dans tous les locaux lors des activités. Ce qui augmente les sommes allouées aux salaires, aux charges sociales et à la coordination des employés et des lieux, et crée une surcharge évidente sur notre petite équipe de direction.

Cette réalité est tout particulièrement difficile dans la période estivale. La logistique entourant les camps de jour implique que :

- Pour répondre à la demande, nous utilisons notre centre administratif (loué à une entreprise privée) pour les camps spécialisés, trois écoles ainsi que la piscine municipale Annie Pelletier. Pour les besoins de services de garde, nous devons dans certains cas assurer des navettes humaines afin de déplacer les jeunes en début et fin de journée.
- En raison de l'augmentation des besoins d'accompagnement pour les jeunes ayant des problématiques particulières (17 pour l'été 2019), la planification est en quelque sorte devenue un casse-tête, et ce en raison du nombre de lieux à desservir, et des jumelages à assurer.
- C'est sans compter que pour des raisons financières évidentes, notre Directrice générale doit cumuler un des postes de coordonnatrice de camp de jour en plus de toutes ses tâches administratives habituelles.

Le portrait actuel des ressources humaines nécessaires à la tenue des camps de jour le suivant : 3 coordonnatrices, 1 technicienne en éducation spécialisée, 42 animateurs, 20 aide-animateurs, et 6 accompagnateurs, le tout sur une période opérationnelle de 8 semaines, à laquelle on doit ajouter la période de préparation et de planification (+/- 20 heures).

L'organisation et l'offre des activités offertes durant les sessions Automne, Hiver et Printemps comportent aussi des enjeux importants :

- Des activités culturelles, sportives et communautaires sont offertes à l'ensemble des populations de Tétraultville et Longue-Pointe : des enfants âgés de 3 ans aux aînés!
- L'offre de services doit être continuellement adaptée à la mouvance du monde des loisirs, et ce pour tous les groupes d'âge.
- Nous devons engager et garder avec nous des professeurs expérimentés et engagés dans le milieu communautaire, dans le but de maintenir la qualité de l'offre de services et de fidéliser notre clientèle. Ceci représente un réel défi pour la direction de notre organisme!
- Nous devons jongler avec des inscriptions nombreuses à l'Automne, une baisse significative durant l'Hiver, et une offre réduite au Printemps, ce qui complique la gestion des coûts, des revenus et des charges administratives.

Ajoutons à tout cela que le Service des loisirs Ste-Claire participe aussi aux festivités culturelles, les préliminaires et les Jeux de Montréal, et les tables de concertation du quartier, pour ne nommer que celles-là.

Nous avons joint en **annexe** la programmation des activités offertes à la session Automne 2018 et l'offre de camps de jour pour l'été 2019.



Bien sûr, pour supporter l'ensemble de ses activités et la direction, le Service des loisirs Ste-Claire reçoit un financement de la Ville de Montréal. Nous devons ici souligner que le processus de demande de subvention municipale s'est alourdi récemment. Nous reconnaissons que le nouveau processus permet aux organismes de mieux justifier leurs besoins, et que les sommes sont ainsi davantage distribuées au mérite et en fonction des réels besoins des résidents. Mais il faut aussi reconnaître que le processus est lourd et très exigeant pour les directions d'organismes. Et pour le Service des loisirs Ste-Claire, cette lourdeur additionnelle est grandement ressentie. Nous souhaitons donc que le processus soit revu, amélioré, simplifié, allégé, pour ainsi permettre aux organismes de concentrer moins d'efforts sur les justifications, et plus de temps sur les services concrets à la population.

À cela s'ajoute tous les autres montants (dons, commandites) que la Directrice générale et le conseil d'administration sont en mesure d'obtenir via des sollicitations auprès de différents acteurs des milieux communautaire et économique, dont le Club Optimistes, la Caisse Desjardins, les épiceries du quartier, etc.

Nous sollicitons régulièrement les élus municipaux, provinciaux et fédéraux et nous tentons par le fait même de les sensibiliser à notre réalité. Les élus sont réceptifs à notre démarche, ils nous aident dans la mesure de leurs possibilités et nous en sommes reconnaissants. Mais vous savez très bien qu'ils sont sollicités de toutes parts et que leurs propres ressources sont donc limitées. Dans les dernières années, des subventions ont été obtenues du gouvernement fédéral (Emploi-Été Canada), du gouvernement provincial (Support aux bénévoles et Accompagnement Loisirs) et par des instances municipales (Programmes Politique de l'enfant, Remplacement d'équipement sportif et Animation estivale).

Malgré le financement reçu et les recettes générées par les inscriptions à nos activités, l'année financière 2017-2018 fût difficile : notre organisme a déclaré un déficit de 14 000\$. La direction et le conseil d'administration ont rapidement réagi à la situation et se sont concertés sur les démarches à entreprendre à court terme. Nous avons dû restructurer la direction de l'organisme et supprimer un poste, dans le but de réduire les charges salariales et sociales. Mais vous comprendrez que cela n'a fait qu'ajouter à la surcharge existante sur le personnel permanent restant, soit une Directrice générale et une régisseuse ... la tâche n'en est pas moins colossale pour autant!

Aussi, des frais administratifs ne cessent de s'ajouter : les frais comptables pour la production d'un audit annuel, les frais d'assurances, les hausses salariales, les charges sociales, etc.

La direction et le conseil d'administration sont engagés à prendre les mesures correctives pour assurer la rentabilité de l'organisme : s'ajoutent à la restructuration de l'organisme la revue de l'offre de services, l'élimination de certaines activités, l'ajustement de la grille des tarifs, etc.



Solutions proposées

Mercier-Est a un urgent besoin d'installations récréo-sportives, de locaux adaptés à la réalité actuelle du quartier, pour offrir une programmation décente aux résidents.

En 1998, il y a maintenant plus de 20 ans, un magnifique projet de centre récréo-sportif jumelé à l'aréna Clément Jetté avait été présenté. Le projet dans son ensemble consistait à relier deux bâtiments supplémentaires, une piscine et un lieu avec gymnases et locaux. Ce qui aurait permis de mettre en place un regroupement de différents organismes, ainsi que de nous octroyer une place définitive tant pour nos bureaux administratifs que des locaux servant à offrir les activités. Cette centralisation aurait bien sûr permis de diminuer de beaucoup l'utilisation de lieux scolaires, et permis une plus grande efficacité opérationnelle et financière.

Cette solution n'a à l'époque pas été retenue, et la piscine Annie-Pelletier a plutôt été construite. Cette magnifique piscine a bien sûr répondu à des besoins de la population de Mercier-Est, mais le besoin de lieux additionnels pour les activités culturelles, sportives et communautaires reste toujours à combler! Et les besoins n'ont fait que grandir depuis!

Aussi, le financement triennal provenant de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve doit refléter les réels besoins organisationnels et opérationnels de notre organisme, et la hausse importante de la clientèle. La très petite équipe directionnelle du Service des loisirs Ste-Claire porte sur ses épaules une charge administrative énorme et il est irréaliste de croire que l'offre de services pourra continuer d'évoluer, et demeurer à son niveau actuel de qualité, si on ne réussit pas à trouver les sommes nécessaires à l'ajout de personnel, et ce à très court terme. Nous espérons lors du prochain renouvellement de la convention obtenir une révision à la hausse de notre financement afin de stabiliser notre situation.

De notre côté, nous réfléchissons à la possibilité de créer une fondation des loisirs Ste-Claire, dans le but de créer de nouvelles opportunités de financement. Ce projet ne pourra se réaliser à court terme cependant : nos ressources sont limitées et la gestion au quotidien accapare complètement les ressources actuelles. Et notre situation financière nous empêche pour l'instant de recourir aux services de professionnels externes.

Conclusion

Il faut rapidement trouver des solutions, développer une vision à long terme. Nous souhaitons participer, être consultés tant sur nos besoins réels que sur la vision que nous avons du monde des loisirs. Nous sommes bien sûr ouverts au développement de nouveaux partenariats avec d'autres acteurs et organismes de notre milieu.

**Service des Loisirs
Sainte-Claire**



Du loisir à votre portée

Le Service des loisirs Ste-Claire veut continuer d'assurer sa place au sein du quartier et être mis à contribution pour le mieux-être de la population. Notre sentiment d'appartenance à titre de citoyen montréalais et acteur du milieu est grand; donnons-nous les moyens de nos ambitions, donnons-nous les moyens des besoins de notre clientèle!

Le personnel existant est dévoué, a les intérêts de la population de Mercier-Est à cœur, et le démontre au quotidien par son enthousiasme et son engagement. Mais nous en sommes sincèrement à un point où ces personnes ne peuvent continuer de tenir à bout de bras l'organisme sans qu'un coup de barre ne soit donné quant au financement et aux installations physiques dont l'organisme dispose.

Nous sommes sincèrement reconnaissants d'avoir pu exposer ainsi notre réalité, nos doléances et nos recommandations. Nous sommes impatients de répondre à vos questions et de faire partie de la solution. Le tout dans l'intérêt premier de la population de Mercier-Est.

Cordialement,

Direction, Service des loisirs Ste-Claire

*Chantal Cerro, Directrice générale
Sarah Trudel-Gravelle, Régisseure*

Conseil d'administration, Services des loisirs Ste-Claire

*Guy Thérien, Président
Nadine Soulier, Administratrice
Judy Ann Croteau, Secrétaire
Marc Phaneuf, Trésorier
Nicole Lapointe, Administratrice
Josée Giroux, Administratrice*



PROGRAMMATION AUTOMNE 2018 – 4 PAGES

Service des Loisirs Ste-Claire



Inscriptions du 27 août au 7 septembre

(Voir procédure d'inscription au verso du dépliant)



Activités 3-5 ans (préscolaires)

Activité	Âge	Jour	Horaire	Prix	Lieu
Ateliers enfantins	3 à 5 ans	Lundi	9h à 14h	\$100 / 10 semaines	Ste-Claire
Ateliers enfantins	3 à 5 ans	Mardi	9h à 14h	\$100 / 10 semaines	Ste-Claire
Ateliers enfantins	3 à 5 ans	Mercredi	9h à 14h	\$100 / 10 semaines	Ste-Claire
Ateliers enfantins ¹	4 à 5 ans	Vendredi	9h à 14h	\$100 / 10 semaines	Ste-Claire
Danse créative 1	3 ½ ans	Dimanche	10h à 10h45	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
Danse créative 2	4 ans	Dimanche	11h à 12h	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
Danse créative 3 ²	4 ½ à 5 ans	Dimanche	12h à 13h	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
Danse enfantine	3 à 5 ans	Samedi	10h à 11h	\$70 / 22 semaines	CSCMR
Découverte de l'athlétisme	3-4 ans	Dimanche	9h à 10h	\$50 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Mini-soccer mixte ³	4 à 5 ans	Lundi	18h à 19h	\$20 / 10 semaines	CSCMR
Mini-soccer mixte ³	4 à 5 ans	Mercredi	17h30 à 18h30	\$20 / 10 semaines	Pierre-Bernard

Note 1 : Pour les enfants qui fréquenteront la maternelle en septembre 2019 seulement

Note 2 : Les enfants ayant suivis le cours de danse créative 2 en 2017-2018, doivent s'inscrire à ce cours.

Note 3 : Protège-tibias obligatoires



Activités familiales



Activité	Âge	Jour	Horaire	Prix	Lieu
Danse ¹	3 ans	Dimanche	9h à 9h45	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
Poussins coquins ¹⁻²	12 à 16 mois	Samedi	9h à 9h50	\$50 / 10 semaines	CSCMR
Lapins taquins ¹⁻²	16 à 20 mois	Samedi	10h à 10h50	\$50 / 10 semaines	CSCMR
Ratons fripons ¹⁻²	20 à 24 mois	Samedi	11h à 11h50	\$50 / 10 semaines	CSCMR
Oursons mignons ¹⁻²	2 à 2 ½ ans	Dimanche	9h à 9h50	\$50 / 10 semaines	CSCMR
P'tits loups filous ¹⁻²	2 ½ à 3 ans	Dimanche	10h à 10h50	\$50 / 10 semaines	CSCMR
Renards Débrouillards ¹⁻²	3 à 4 ans	Dimanche	11h à 11h50	\$50 / 10 semaines	CSCMR
Aigles agiles ¹⁻²	4 à 5 ans	Dimanche	12h30 à 13h20	\$50 / 10 semaines	CSCMR

Note 1 : L'enfant doit être accompagné de son parent

Note 2 : Programme Karibou (www.karibou.com)

Activités jeunes 6 à 17 ans



Activité	Âge	Jour	Horaire	Prix	Lieu
Athlétisme	6 à 12 ans	Dimanche	10h à 11h15	\$50 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Ballet préparatoire	6 à 8 ans	Samedi	9h à 10h	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
Ballet technique	9 à 12 ans	Samedi	10h à 11h15	\$90 / 22 semaines	Ste-Claire
Basket-ball (mixte)	6 à 8 ans	Lundi	17h30 à 18h30	\$60 / 20 semaines	Liébert
	9 à 12 ans	Lundi	18h30 à 19h30	\$60 / 20 semaines	Liébert
		Mercredi	18h15 à 19h15	\$60 / 20 semaines	Liébert
		Lundi/Mercredi	(voir horaire ci-haut)	\$90 / 20 semaines	Liébert
	13 à 15 ans	Jeudi	18h15 19h15	\$30 / 10 semaines	CSCMR
Cheerleading	6 à 8 ans	Dimanche	11h30 à 12h30	\$85 / 22 semaines	Pierre-Bernard
	9 à 12 ans	Dimanche	13h à 14h15	\$90 / 22 semaines	Pierre-Bernard
Cheerleading (Troupe Spirale) ^B		Dimanche	14h15 à 15h30	\$100 / 22 semaines	Pierre-Bernard
Club du samedi ¹	6 à 8 ans	Samedi	12h30 à 16h30	\$50 / 10 semaines	Liébert
Danse combinée	5 à 6 ans	Vendredi	17h30 à 18h30	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
(jazz/funkty/ballet)		Samedi	11h15 à 12h15	\$70 / 22 semaines	CSCMR
Dessin / peinture ²	6 à 9 ans	Mercredi	17h15 à 18h45	\$75 / 10 semaines	Ste-Claire
	10 à 17 ans	Jeudi	17h30 à 19h	\$75 / 10 semaines	Ste-Claire
	10 à 17 ans	Jeudi	19h30 à 21h	\$75 / 10 semaines	Ste-Claire
Street Jazz	6 à 7 ans	Vendredi	18h30 à 19h30	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
	6 à 8 ans	Lundi	18h à 19h	\$70 / 22 semaines	CSCMR
	8 à 9 ans	Mercredi	17h30 à 18h30	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
	9 à 12 ans	Lundi	19h15 à 20h15	\$70 / 22 semaines	CSCMR
	10 à 13 ans	Vendredi	19h30 à 20h45	\$90 / 22 semaines	Ste-Claire
	14 à 18 ans	Mardi	18h45 à 20h15	\$100 / 22 semaines	Ste-Claire
Troupe Jazzy ³	14 à 18 ans	Samedi	13h45 à 15h15	\$110 / 22 semaines	Ste-Claire

Service des Loisirs Sainte-Claire



Du loisir à votre portée

Troupe Junior ¹	5-8 ans	Samedi	12h30 à 13h45	\$100 / 22 semaines	Ste-Claire
Guitare débutant ³	10 à 14 ans	Mardi	19h à 20h30	\$70/ 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
	15 à 17 ans	Mardi	20h30 à 22h	\$100/ 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Guitare déb. / int. ³	10 à 14 ans	Mercredi	19h à 20h30	\$70/ 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
	15 à 17 ans	Mercredi	20h30 à 22h	\$100/ 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Gymnastique au sol	6 à 10 ans	Vendredi	19h30 à 20h30	\$55 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Hip-hop (mixte)	6 à 7 ans	Lundi	17h30 à 18h30	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
	6 à 8 ans	Mercredi	18h à 19h	\$70 / 22 semaines	CSCMR
	8 à 9 ans	Lundi	18h30 à 19h30	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
	9 à 12 ans	Mercredi	19h15 à 20h15	\$70 / 22 semaines	CSCMR
Hip-hop (mixte) - débutant	10 à 13 ans	Jeudi	18h30 à 19h30	\$85 / 22 semaines	Ste-Claire
Hip-hop (mixte) - avancé	10 à 13 ans	Mardi	17h30 à 18h45	\$90 / 22 semaines	Ste-Claire
Hip-hop (mixte)	14 à 18 ans	Lundi	19h30 à 21h	\$100 / 22 semaines	Ste-Claire
Hockey cosom ¹	6 à 8 ans	Jeudi	18h15 à 19h15	\$20 / 10 semaines	Liébert
Hockey cosom ⁴	9 à 12 ans	Jeudi	19h15 à 20h15	\$20 / 10 semaines	Liébert
	13 à 16 ans	Jeudi	20h15 à 21h15	\$20 / 10 semaines	Liébert
Initiation guitare ³	6 à 9 ans	Mardi	18h à 19h	\$70 / 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
	6 à 9 ans	Mercredi	18h à 19h	\$70 / 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Karaté Traditionnel - Initiation	5-7 ans	Jeudi	18h15 à 19h15	\$65 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Karaté Traditionnel - (débutant à ceinture blanche barre jaune)	8 à 17 ans	Mardi	18h15 à 19h15	\$65 / 10 semaines	Liébert
		ou samedi	11h à 12h		
		Mardi	18h15 à 19h15	\$100 / 10 semaines	Liébert
		et samedi	11h à 12h		
Karaté Traditionnel - intermédiaire (ceinture jaune et plus)	8 à 17 ans	Jeudi	19h15 à 20h45	\$70 / 10 semaines	Pierre-Bernard
		ou samedi	9h30 à 11h		Liébert
		Jeudi	19h30 à 21h	\$110 / 10 semaines	Pierre-Bernard
		et Samedi	9h30 à 11h		Liébert
Karaté Traditionnel - Avancé ⁵ (ceinture bleue et plus)	8 à 17 ans	Mardi	19h15 à 20h45	\$45 / 10 semaines	Liébert
Kata Compétition ⁶	8 à 17 ans	Samedi	11h à 12h	\$20 / 10 semaines	Liébert
Kobudo ⁶	8 à 17 ans	Mardi	18h15 à 19h15	\$20 / 10 semaines	Liébert
Soccer mixte ⁷	6 à 8 ans	Mercredi	18h30 à 19h30	\$20 / 10 semaines	Pierre-Bernard
	6 à 8 ans	Lundi	19h à 20h	\$20 / 10 semaines	CSCMR
	9 à 12 ans	Mercredi	19h30 à 20h30	\$20 / 10 semaines	Pierre-Bernard
	9 à 12 ans	Lundi	20h à 21h	\$20 / 10 semaines	CSCMR
	13 à 16 ans	Mercredi	20h30 à 21h30	\$20 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Taekwon-do ITF (débutant. à ceinture blanche griffon)	5 à 12 ans	Samedi	9h à 10h	\$60 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Taekwon-do ITF (ceinture blanche barre jaune à ceinture verte double barre bleue)	5 à 17 ans	Samedi	10h15 à 11h30	\$65 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Taekwon-do ITF (ceinture verte à noire)	8 à 17 ans	Mardi	18h à 19h	\$60 / 10 semaines	Pierre-Bernard
	8 à 17 ans	Mardi	18h à 19h	\$100 / 10 semaines	Pierre-Bernard
		et Samedi	11h45 à 13h15		
Taekwon-do ITF (ceinture bleue à noire)	8 à 17 ans	Samedi	11h45 à 13h15	\$70 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Taekwon-do WTF (niveaux multiples)	5 à 17 ans	Mardi	18h à 19h30	\$50 / 10 semaines	CSCMR
Ultimate Frisbee	9 à 12 ans	Lundi	18h à 19h	\$50 / 10 semaines	Pierre-Bernard

Notes importantes - Activités jeunesse 6 à 17 ans

Note 1 : Activités diverses (sport, jeux collectifs, bricolage et une sortie), 15 participants maximum.

Note 2 : Matériel et équipement fournis par l'organisme

Note 3 : guitare non fournie; groupe de 8 élèves maximum; les élèves ayant suivis le cours débutant en 2016-2017 doivent s'inscrire dans le cours déb./int

Note 4 : Les participants doivent obligatoirement porter des lunettes de protection et apporter leur bâton (palette de plastique);

Note 5 : Pour s'inscrire à cette activité, l'élève doit être aussi inscrit au cours du jeudi et/ou samedi et détenir minimalement une ceinture bleue.

Note 6 : Pour s'inscrire à ce cours, le participant doit être inscrit à un cours intermédiaire ou avancé et être de niveau ceinture bleue, brune, noire ou élite

Note 7 : protège-tibias obligatoires

Note 8 : Pour s'inscrire à cette activité, il faut passer l'audition du 25 août à 10h30 au 3055 Mousseau. L'élève inscrit à la troupe doit obligatoirement s'inscrire au cours de gymnastique avancé qui est offert le vendredi de 18h à 19h (cours exclusif aux élèves de cette troupe)

Note 9 : Pour s'inscrire à cette activité, l'élève doit passer une audition le samedi 25 août à 10h30 (Troupe Junior) et à 11h30 (Troupe Jazzy). De plus, l'élève choisi devra aussi s'inscrire à un 2^e cours de danse (50% de rabais s'applique)



Activités adultes

Activité	Jour	Horaire	Prix	Lieu
Aquarelle ¹ (niveaux multiples.)	Lundi	13h à 16h	\$125 / 10 semaines	Ste-Claire
Badminton int./avancé. ²	Lundi	20h à 21h30	\$50 / 10 semaines	Liébert
Badminton récréatif ²	Mercredi	19h30 à 21h30	\$60 / 10 semaines	Liébert
	Mercredi	19h30 à 21h30	\$60 / 10 semaines	CSCMR
	Jeudi	19h30 à 21h	\$50 / 10 semaines	CSCMR
Crochet ³	Mercredi	18h30 à 20h	\$170 / 20 semaines	Chez-Nous de Mercier
Danse Jazz/contemporain	Mercredi	20h à 21h30	\$160 / 22 semaines	Ste-Claire
Dessin/peinture ¹ (débutant)	Lundi	19h à 22h	\$125 / 10 semaines	Ste-Claire
Dessin et technique mixte ¹	Vendredi	19h à 22h	\$125 / 10 semaines	Ste-Claire
Espagnol intermédiaire 1 ⁴	Mardi	19h30 à 21h30	\$95 / 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Espagnol débutant 1 ⁴	Jeudi	19h à 21h	\$115 / 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Espagnol Avancé ⁴	Lundi	19h à 21h	\$95 / 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Golf - niveau 1 ⁵	Lundi	19h30 à 20h30	\$100 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Golf - niveau 2 ⁵	Lundi	20h30 à 21h30	\$100 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Guitare débutant ⁶	Mardi	20h30 à 22h	\$100/ 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Guitare déb./int. ⁶	Mercredi	20h30 à 22h	\$100/ 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Hip-hop	Lundi	19h30 à 21h	\$160 / 22 semaines	Chez-Nous de Mercier
Karaté Traditionnel (débutant à ceinture blanche barre jaune)	Mardi	18h15 à 19h15	\$80 / 10 semaines	Liébert
	ou			
	Samedi	11h à 12h		Liébert
	Mardi	18h15 à 19h15	\$130 / 10 semaines	Liébert
	et			
	Samedi	11h à 12h		
Karaté Traditionnel - Intermédiaire (ceinture jaune et plus)	Jeudi	19h30 à 21h	\$85 / 10 semaines	Pierre-Bernard
	ou			
	Samedi	9h30 à 11h		Liébert
	Jeudi	19h30 à 21h	\$140 / 10 semaines	Pierre-Bernard
	et			
	samedi	9h30 à 11h		Liébert
Karaté Traditionnel - Avancé (ceinture brune et plus) ⁷	Mardi	19h15 à 20h45	\$60 / 10 semaines	Liébert
Kata Compétition ⁸	Samedi	11h à 12h	\$20 / 10 semaines	Liébert
Kobudo ⁸	Mardi	18h à 19h	\$20 / 10 semaines	Liébert
Midis cardio - Fusion cardio	Mardi	12h à 12h45	\$150 / 3 cours / semaine	Ste-Claire
Midis cardio - Yoga dynamique	Mercredi	12h à 12h45		
Midis cardio - Kickboxing	Jeudi	12h à 12h45		
Peinture ³ (avancé)	Mardi	19h à 22h	\$125 / 10 semaines	Ste-Claire
Peinture ³ (intermédiaire)	Mercredi	19h à 22h	\$125 / 10 semaines	Ste-Claire
Peinture ³ (niveaux multiples)	Mercredi	12h30 à 15h30	\$125 / 10 semaine	Ste-Claire
Volley-ball	Mardi	20h30 à 22h30	\$60 / 10 semaines	Pierre-Bernard
Yoga (50 ans et +) ⁹	Mardi	15h30 à 17h	\$90 / 10 semaines	Ste-Claire
Yoga ⁹	Mardi	18h15 à 19h15	\$90 / 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Yoga ⁹	Mardi	18h15 à 19h15	\$90 / 10 semaines	CSCMR
Yoga et bien-être ⁹	Jeudi	19h à 20h30	\$90 / 10 semaines	Chez-Nous de Mercier
Zumba	Mardi	19h à 20h	\$90 / 10 semaines	Pierre-Bernard

Notes importantes - Activités adultes

Note 1 : Matériel aux frais du participant; une liste sera remise au premier cours

Note 2 : Pratique libre (pas un cours); jeu en double avec rotation;

Note 3 : Le matériel est inclus dans le coût de l'activité. Groupe de 8 personnes maximum.

Note 4 : L'achat d'un cahier d'exercices est obligatoire et inclus dans le coût de l'activité. Si l'élève n'était pas inscrit au cours de débutant 2 ou au cours intermédiaire 2 à la session d'hiver 2018 ou et désire s'inscrire au cours intermédiaire 1 ou avancé, prévoir \$20 pour l'achat du cahier d'exercices

Note 5 : L'élève doit apporter son fer #7 et le bois #1

Note 6 : Guitare non fournie; groupe de 8 élèves maximum; les élèves ayant suivis le cours de débutant en 2017-2018, doivent s'inscrire au cours déb. /int.

Note 7 : Pour s'inscrire à cette activité, l'élève doit être aussi inscrit au cours du jeudi et/ou samedi et détenir minimalement une ceinture bleue.

Note 8 : Pour s'inscrire à ce cours, le participant doit être inscrit à un cours intermédiaire ou avancé et être de niveau ceinture bleue, brune, noire ou élite

Note 9 : Groupe de 12 élèves maximum et tapis de yoga fournis par le participant.



Pour s'inscrire...



1) Se rendre sur notre site internet au www.loisirsteclair.org afin de télécharger le (ou les) formulaire (s) d'inscriptions nécessaires... **UN FORMULAIRE PAR PARTICIPANT!!!**

2) Complétez le(s) formulaire(s) et imprimez-les. N'oubliez pas d'inscrire clairement votre courriel. Toutes les informations demandées sont importantes. Un formulaire avec des informations manquantes sera automatiquement mis de côté.

3) Une fois le(les) formulaire(s) complété(s), postez-le (les) **SANS LE PAIEMENT** à :

Loisirs Ste-Claire
8695 rue Hochelaga, suite 201
Montréal (QC)
H1L 6J5

4) La période d'inscription se déroulera du **27 août au 7 septembre**. Tous les formulaires doivent être postés. **Aucun formulaire ne sera accepté avant le 27 août.**

5) Lorsque nous recevons les formulaires d'inscriptions, ils seront traités et une facture vous sera envoyée par courriel, d'où l'importance de l'indiquer sur la fiche d'inscription. Cette facture devra être réglée **EN PERSONNE**, entre le **10 et le 14 septembre**, selon l'horaire mentionné dans le courriel.



Informations générales



Lieux d'activités

- ✦ Chez-Nous de Mercier – 7958 Hochelaga (porte principale)
- ✦ Centre Liébert (école Ste-Louise-de-Marillac) – 8100 Marseille (porte principale)
- ✦ Centre Pierre-Bernard (école internationale La Vêrendrye) – 3055 Mousseau (porte principale)
- ✦ Centre Ste-Claire – 8695 Hochelaga, suite 201 (2^e étage)
- ✦ CSCMR (Centre Sportif du Collège Mont-Royal) – 8801 Notre-Dame
- ✦ Centre St-François d'Assise – 2160 Liébert (Fermé pour rénovations)

- La programmation peut être sujette à changement.
- Les frais sont payables entre le 10 et le 14 septembre, en argent comptant, par chèque à l'ordre des LOISIRS STE-CLAIRE ou par carte de crédit (VISA, Mastercard) – prévoir l'ajout de frais administratifs de 2.75% de la transaction;
- **Aucun remboursement ne sera émis après la 2e semaine d'activité et des frais administratifs de 10% sont applicables sur tout remboursement.**
- Des notes de crédit seront émises sur toute demande d'annulation effectuée après la 2e semaine d'activités;
- **Les places sont limitées!**
- La session d'activités débute le lundi 24 septembre 2018.

Pour nous joindre

☎ (514)354-0390

Courriel : loisirs_ste_claire@hotmail.com

Site Internet : www.loisirsteclair.org

Suivez-nous sur Facebook!



PROGRAMMATION ÉTÉ 2019

Pour s'inscrire...



1) Se rendre sur notre site internet au www.loisirsteclair.org afin de télécharger (ou les) formulaire(s) d'inscriptions nécessaires... selon le nombre d'enfants et le(s) type(s) de camp désiré(s) (camp régulier et/ou camp spécialisé)

2) Complétez le(s) formulaire(s) et imprimez-les. N'oubliez pas d'inscrire clairement votre courriel. Toutes les informations demandées sont importantes. Un formulaire avec des informations manquantes sera automatiquement mis de côté.

Important! Les anciens campeurs ont bénéficié d'une préinscription... les places sont donc limitées!

3) Une fois le(s) formulaire(s) complété(s), joindre une photo de l'enfant (une par formulaire) avec son nom inscrit à l'endos et postez le tout **SANS LE PAIEMENT** à :

Loisirs Ste-Claire
8695 rue Hochelaga, suite 201
Montréal (QC)
H1L 6J5

4) La période d'inscription se déroulera du **8 au 12 avril inclusivement**. Toutes les inscriptions reçues au-delà de cette date seront automatiquement refusées. Vous devrez alors prendre rendez-vous auprès de la direction pour procéder à l'inscription.

5) Lorsque nous recevrons les formulaires d'inscriptions, ils seront traités et une facture vous sera envoyée par courriel, d'où l'importance de l'indiquer sur la fiche d'inscription. Cette facture devra être réglée **EN PERSONNE**, entre le **6 et le 10 mai** selon l'horaire mentionné dans le courriel.

Si notre capacité d'accueil est atteinte, un responsable communiquera avec vous pour régulariser la situation.

Informations diverses...

À tous les jours, les jeunes doivent avoir dans leur sac à dos :



Lunch froid avec collations
Bouteille d'eau;
Serviette;
Crème solaire;

- Le port d'espadrilles est obligatoire;
- L'enfant doit porter une tenue sportive;
- Le port du chandail du club de vacances est **obligatoire** en sortie;
- La carte OPUS (transport en commun) est dorénavant **obligatoire** pour tous (6 ans et plus) car la politique de gratuité FAMILIALE de la STM **ne s'applique pas** aux clubs de vacances;
- Les enfants inscrits au camp de natation doivent apporter leur bonnet de bain.**

Pour nous joindre...



(514) 354-0390

Loisirs_ste_claire@hotmail.com
www.loisirsteclair.org



Mercier
Hochelaga-Matouche

Desjardins

Calisse de Mercier-Est-Anjou

CAEM

Service des Loisirs Ste-Claire

Club de vacances - Été 2019



Inscriptions du 8 au 12 avril

8 semaines d'activités

- 25 au 28 juin (Fermé le 24 juin)
- 2 au 5 juillet (Fermé le 1^{er} juillet)
- 8 au 12 juillet
- 15 au 19 juillet
- 22 au 26 juillet
- 29 juillet au 2 août
- 5 au 9 août
- 12 au 16 août

5 camps spécialisés

Arts plastiques, Échecs, Danse, Sciences et Natation



Club 4-5 ans (préscolaire)

Lieu : Centre Liébert (8100 Marseille)

Horaire : 9h30 à 15h30

Coût : \$60 / semaine (sorties incluses)

T-shirt : \$10 (obligatoire)

Important :

- Capacité d'accueil de 10 enfants / semaine
- Service d'accueil disponible (AM / PM)
- Rabais de \$5 sur toute inscription d'un enfant supplémentaire

Club 5-12 ans (mat. à 6^e année)

Lieux :

- Centre Pierre-Bernard (3055 Mousseau)
- Centre Liébert (8100 Marseille)
- Centre sportif du Collège Mont-Royal (8801 Notre-Dame)

Horaire : 9h30 à 15h30

Coût : \$55 / semaine (sorties incluses)

T-shirt : \$10 (obligatoire)

Important :

- Capacité d'accueil de 15 enfants / groupe d'âge / semaine / centre
- Service d'accueil disponible (AM / PM)
- Rabais de \$5 sur toute inscription d'un enfant supplémentaire
- Carte OPUS obligatoire (dès 6 ans) ... aucune vente de billets dans nos points de service

Club ADOS (Sec. I)

Lieu : Centre Pierre-Bernard (3055 Mousseau)

Horaire : Entre 9h30 et 20h - Horaires variables

Coût : \$65 / semaine (sorties incluses)

Important :

- 4 semaines uniquement : 25 au 28 juin, 2 au 5 juillet, 5 au 9 août et 12 au 16 août
- Capacité d'accueil de 10 enfants / semaine
- Service d'accueil NON disponible
- Carte OPUS obligatoire ... aucune vente de billets dans nos points de service
- Idéal pour adolescent désirant devenir aide-animateur à l'été 2020 car des capsules de formation en ce sens seront offertes à chaque semaine.

Le service d'accueil

Horaires :

Ouvert du lundi au vendredi

- AM : 7h à 9h30 / PM : 15h30 à 18h

Coût :

- Bloc du matin (AM) : \$4
- Bloc de l'après-midi (PM) : \$4
- Semaine complète : \$35

Le point de chute pour un enfant inscrit à un camp spécialisé est le centre Pierre-Bernard. Un service de navette pédestre est disponible pour les participants inscrits au service d'accueil et fréquentant un camp spécialisé au centre Ste-Claire.

ATTENTION!

Un enfant inscrit à un camp spécialisé en **NATATION** qui fréquente ou non le service d'accueil, doit se présenter et être récupéré directement au centre Sportif du Collège Mont-Royal (8801 Notre-Dame) aux heures de début et de fin de camp. Un service de navette pédestre assure le transfert des jeunes vers la piscine Annie-Pelletier.

Camps spécialisés

Lieu : Centre Ste-Claire - (8695 Hochelaga, suite 201)

Arts plastiques avec Lyne Marleau (professeure)

* De nouveaux projets à chaque semaine!

- 8 au 12 juillet (9-14 ans) - « Street Art »
- 15 au 19 juillet (6-12 ans) - « L'expressionnisme »
- 22 au 26 juillet (6-12 ans) - « L'art inventé à la Calder »
- 29 juillet au 2 août (6-12 ans) - « Pop Art »
- 5 au 9 août (6-12 ans) - « Le magicien des couleurs »
- 12 au 16 août (6-12 ans) - « Danse, d'Henri Matisse »

Horaires : 9h30 à 15h30

Coût : \$135 / semaine (sortie incluse)

T-shirt : \$10 (obligatoire)

Échecs : avec Sylvain De Lagrave (professeur)

- 8 au 12 juillet (Mat. à 6^e année)
- 15 au 19 juillet (Mat. à 6^e année)

Horaires : 9h30 à 15h30

Coût : \$120 / semaine (sortie incluse)

T-shirt : \$10 (obligatoire)



Danse : avec Farah-Dominique Camille

- 8 au 12 juillet (Mat. à 1^{re} année) - « Danse urbaine »
- 15 au 19 juillet (2^e à 4^e année) - « Danse Hip-hop/urbaine »

Horaires : 9h30 à 15h30

Coût : \$120 / semaine (sortie incluse)

T-shirt : \$10 (obligatoire)



Sciences : Avec Le Réseau Technosciences

- 22 au 26 juillet (3^e à 6^e année) - « On joue au scientifique »

Horaires : 4 séances de 3 heures / semaine

Coût : \$120 / semaine (sortie incluse)

T-shirt : \$10 (obligatoire)



Lieu : Centre Sportif du Collège Mt-Royal/Piscine Annie-Pelletier - (8801 Notre-Dame)

Natation : Initiation et perfectionnement avec CAEM

- 8 au 12 juillet (Mat. à 2^e année)
- 15 au 19 juillet (3^e à 6^e année)
- 22 au 26 juillet (Mat. à 2^e année)
- 29 juillet au 2 août (3^e à 6^e année)

Horaires : 3 séances d'1h30 / semaine

Coût : \$90 / semaine (sortie incluse)

T-shirt : \$10 (obligatoire)

